

RÈGLEMENT DE LA BROCANTE DU 13 OCTOBRE 2024

Comme chaque année, Beton-Bazoches Animations organise une brocante le deuxième dimanche d'octobre.

Lieu : Cette brocante, à l'occasion de la Fête du Cidre, a lieu uniquement dans les rues du village de Beton-Bazoches.

Durée : Celle-ci est limitée de 9h à 18 heures. Les exposants sont invités à prendre place à partir de 6h jusqu'à 8h.

Passé cet horaire le Comité d'organisation ne peut garantir l'accès aux emplacements avec les véhicules.

Exposants : Pour les commerces de bouche, une autorisation est nécessaire, faite préalablement par e-mail ou par téléphone.

Peuvent participer : les particuliers, en conformité avec les lois en vigueur ainsi que les professionnels patentés de brocante, les artisans d'art exécutant leur travail sur place.

- Les véhicules près des stands sont interdits dans les rues, des parkings gratuits sont mis à la disposition des exposants et du public
- Chacun devra prendre ses dispositions en cas de pluie (Aucune somme ne sera remboursable)
- Les articles exposés doivent présenter un caractère réel d'antiquité, de vétusté ou d'occasion (exception faite pour les créations des artisans.)

Inscriptions et règlement : Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le 04 octobre. Passé cette date, le Comité d'organisation ne garantit plus l'inscription.

Prix et réservation : Le prix du mètre linéaire est de 4 € pour tout paiement avant le 04 octobre. Les emplacements sont de 2 mètres et par multiples de 2 mètres. Ils seront réservés dans l'ordre d'arrivée des demandes, sans aucune possibilité de modification ultérieure. L'inscription est gratuite pour les habitants de la

Communauté de Communes du Provinois. Par contre, un droit d'inscription de 5 € forfaitaire est à ajouter au prix du linéaire pour ceux qui n'en font pas partie. Pour un paiement après le 04 octobre, le prix est fixé à 6 € le mètre et l'inscription possible, s'il reste de la place.

Les organisateurs ne sont pas responsables du vol, de la casse ou de la détérioration des objets présentés. Aucune réclamation ne sera prise en compte.

SUR LA BROCANTE, VOUS DEVEZ POUVOIR PRÉSENTER VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ ET VOTRE N° DE RCS POUR LES PROFESSIONNELS.

Pour vous inscrire, retourner le coupon ci-dessous accompagné de votre règlement, de l'enveloppe timbrée portant votre nom, votre adresse, et de la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité. (Carte d'identité ou permis de conduire). TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON SIGNÉ NE SERA PAS VALIDE.

Vous recevrez votre inscription au plus tard le 11 Octobre. En cas de non réception à cette date, nous vous invitons à nous joindre Tel 06.75.477.478 - e-mail : courrier @si-bb.com

UN SAC POUCELLE VOUS EST DONNÉ à l'entrée POUR REMPORTEZ VOS DECHETS

-----✂ -----Coupon à retourner à : -----

Mairie – Beton-Bazoches Animations – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – 77320 BETON-BAZOCHES

Nom : Prénom : Tel :

E-mail :

Adresse.....

Code Postal..... Hameau..... Ville

Nombre de mètres :m x 4 € = € (par multiple de 2 mètres : 2m, 4m, 6m, 8m..etc)

Droit d'inscription.... 5 € (Gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes du Provinois)

Montant dû : + 5€ (Droit d'inscription) =.....€

Sur mon stand je vendrai :

JOINDRE : - Votre chèque à l'ordre du : BETON BAZOCHES ANIMATIONS

Signature :

- La photocopie recto-verso de votre pièce d'identité ou de votre R.C.S

- UNE ENVELOPPE TIMBRÉE PORTANT NOM ET ADRESSE - SANS ELLE PAS DE RETOUR D'INSCRIPTION.